



SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CONTRAT GLOBAL ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ALBANAIS (SIGAL)

L'an deux mil dix, le 06 décembre 2010, à 18 heures 30, les membres du Comité Syndical du SIGAL dûment convoqués se sont réunis au siège du SIGAL à Rumilly (74150) en session ordinaire présidée par M. Jean-Claude MARTIN, Président.

OBJET :

Suivi CDDRA :

**Demande de financement pour
l'animation du CDDRA et du
CLD**

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 19

Date de convocation : jeudi 25 novembre 2010

PRESENTS :

Mme Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M. Roland LOMBARD – M. Pierre BECHET – M. Marcel THOMASSET – Mme Viviane BONET – M. Marcel BOUVIER – M. Pierre BLANC – M. Maurice POPP – Mme Laurence KENNEL (suppléante de M. Joseph PERISSIER) – M. Joanny CHAL (suppléant de M. Christian HEISON) – M. Jean-Michel AVON – M. Jean-Claude MARTIN – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Louis DUBOIS – M. Jean-Pierre BUGUET – M. Alain BAUQUIS

ABSENTS :

M. Philippe HECTOR – M. Hervé TEYSSIER – M. Joseph PERISSIER (supplée par Mme Laurence KENNEL) – Mme Martine MANIN – M. Jean-Marc PELCE – M. Bernard GAY – M. Christian HEISON (supplée par M. Joanny CHAL) – M. Bernard BONNAFOUS – Mme Evelyne DEPLANTE – Mme Hélène BUVAT – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – M. Pierre FROELIG – M. Jean-Jacques GUINOT

M. Marcel THOMASSET est désigné Secrétaire de séance.

Cadre réservé à la Préfecture :

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAOIE Bureau de l'Organisation Administrative
13 DEC. 2010
ARRIVÉE

Rapporteur : Monsieur le Président



Conformément aux accords prévus entre les deux Communautés de Communes associées au sein du SIGAL, la mission d'animation et de gestion administrative Contrat de Développement et du SIGAL est répartie entre la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et le SIGAL.

Un budget prévisionnel qui prend en compte les dépenses d'animations généralistes et thématiques, et de secrétariat/comptabilité, relatives au suivi du CDDRA, des actions pérennisées ainsi qu'à la gestion administrative et financière du Syndicat Mixte a été établi pour 2011.

Le montant global de l'action est estimé à **123 650 €** pour 2011.

La Région soutient également financièrement l'animation du Conseil Local de Développement qui pour le CDDRA de l'Albanais est rattaché administrativement au SIGAL.

Un budget prévisionnel qui prend en compte les dépenses d'animations et de secrétariat/comptabilité, relatives à l'animation et au fonctionnement du CLD a été établi pour 2011.

Le montant global de l'action est estimé à 22 900€ pour 2011.

Considérant que le montant global de l'animation du CDDRA, validé par le Bureau du SIGAL, est estimé à 123 650€.

Considérant que le montant de la subvention prévue par le Conseil Régional est de 40 000 € soit 40% des dépenses éligibles.

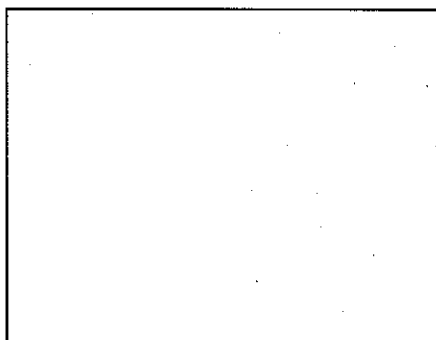
Considérant qu'une part du temps de travail du personnel du SIGAL est affectée à l'animation du Conseil Local de Développement.

Considérant que pour l'animation du Conseil Local de Développement la Région est susceptible d'attribuer une subvention allant jusqu' à 21 000 € (tableau annexé à la présente délibération)

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Président ;

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

Cadre réservé à la Préfecture :



SOLLICITE du Conseil Régional une subvention de 40 000 € pour la mission d'animation et la gestion du Contrat de Développement.



SOLLICITE du Conseil Régional l'attribution d'une subvention, de 21 000 € pour l'animation du Conseil Local de Développement.

AUTORISE le président à faire les demandes auprès des services de la Région.

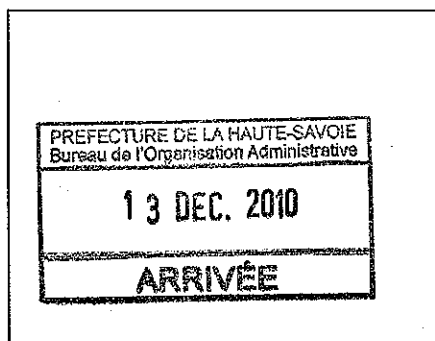
Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

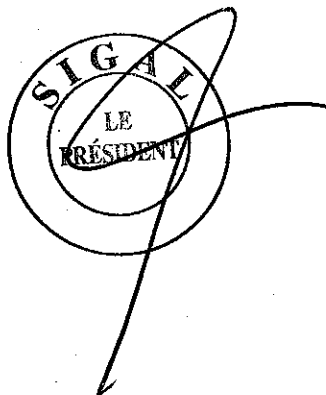
Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Cadre réservé à la Préfecture :



JC MARTIN



Budget Prévisionnel de l'Animation du Conseil Local de Développement de l'Albanais
Exercice 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Charges de Personnel	Prévisionnel de l'exercice 2010	Subventions	Prévisionnel de l'exercice 2010
Animation généraliste	9 100 €		
Chargé de Mission CDRA (20 %)			
Secrétariat / Comptabilité (30 %)	3 100 €		
Sous - Total	12 200 €	Région Rhône-Alpes	21 000 €
Intervenants extérieurs	2 000 €		
Sous - Total	2 000 €	Sous - Total	21 000 €
Charges de gestion (SIGAL)		Participations	
mise à dispo locaux	1 500 €		
photocopie et fourniture	500 €		
affranchissement	200 €	S.I.G.AL.	1 900 €
téléphone /informatique	200 €		
frais divers	300 €	Sous - Total	1 900 €
Sous - Total	2 700 €		
Charges de gestion (CLD)			
frais déplacement membre du bureau du CLD	1 000 €		
petit matériel et fourniture	2 500 €		
frais de réception	1 000 €		
communication	1 500 €		
plaquettes, compte re			
Sous - Total	6 000 €		
TOTAL GENERAL	22 900 €	TOTAL GENERAL	22 900 €